

## Conditions Générales de Vente

### Art-1 Généralités :

1.1 - Les présentes conditions générales de vente (CGV) sont d'application stricte et opposables à tous les participants et responsables légaux. Aucune dérogation ne pourra être acceptée sans accord écrit et spécifique entre les parties, validé par MONTPELLIER BEACH VOLLEY. Ces CGV remplacent toute clause contraire figurant dans d'autres documents.

1.2 - Le Tournoi Montpellier Green Beach Masters est organisé par le club MONTPELLIER BEACH VOLLEY, dont le siège est situé au 419 Av. Dr Jacques Fourcade, 34070 Montpellier.

Le Tournoi Montpellier Green Beach Masters se déroulera du 28 au 29 juin 2025 au complexe Claude Béal, Montpellier. Les horaires seront communiqués aux participants en amont de l'événement.

### Art-2 : Installations et équipements :

1.1 - Les joueurs veilleront à ne pas porter d'objets pouvant être la cause de blessures.

1.2 - Chaque équipe devra se présenter avec un ballon. Le choix du ballon sera laissé aux équipes qui s'affrontent et qui, en cas de désaccord, joueront le choix du ballon à chifoumi.

1.3 - Pour le bon déroulement de l'épreuve, et pour chaque match, les équipes veilleront à utiliser le terrain désigné par l'organisateur.

### Art-3 Conditions de participation, et frais d'inscription :

#### 3.1) Inscription

3.1.1 - Une équipe ne pourra participer au tournoi qu'après paiement des droits d'inscription concernés en ligne sur le lien Helloasso

3.1.2 - Par son inscription, chaque joueur confirme pouvoir attester qu'il est apte à la pratique du sport et qu'il possède une assurance personnelle.

3-1.3 - L'inscription au Tournoi est considérée comme ferme et définitive dès réception du montant de 39€ pour le tournoi 3x3 féminin ou masculin et de 33€ pour le tournoi 3x3 mixte.

Sauf en cas d'annulation de la manifestation par les organisateurs, aucun remboursement des frais d'inscription ne pourra être envisagé.

3-1.4 - Pour cette édition 2025, le nombre d'équipes par tableau (3x3 Hommes, 3x3 Femmes, 3x3 mixte) sera limité à 96.

#### 3.2) Composition

3.2.1 - Pour le tournoi 3x3, une équipe est composée de 3 joueurs.

3.2.2 - Il est possible d'avoir un remplaçant dans son équipe.

3.2.3 - Un même joueur peut participer à la fois au tournoi 3x3 par genre et au tournoi 3x3 mixte

3.2.4 - Un joueur ne peut être inscrit et participer au jeu que dans une seule équipe 3x3 par genre et/ou dans une seule équipe 3x3 mixte.

3.2.5 - Les tableaux du Samedi 28 juin 2025 ne sont pas mixtes.

3.2.6 - Toute équipe en désaccord avec l'effectif de son adversaire doit en faire la remarque avant le début du match. En d'autres termes tout match terminé verra son résultat entériné même si un point de règlement n'a pas été respecté.

### Art-4 Points, Sets et forfait :

#### 3.1) Nombre de points, nombre de sets.

3.1 - Tous les matchs de poules et éliminatoires se jouent en 1 set de 21 points, avec 2 points d'écart.

Seules les finales des 4 tableaux se joueront en 2 sets gagnants de 21 points, avec 3e set en 15 points le cas échéant.

#### 3.2) Forfait, équipe incomplète.

3.2.1. Une équipe absente ou incomplète sur le terrain désigné 10min après l'annonce du début de son match sera déclarée forfait pour ce tour.

3.2.2. - Si une équipe devient incomplète en cours de match pour quelque raison que ce soit, elle perdra le set ou le match en cours. On attribuera à son adversaire les points manquants pour gagner le match.

L'équipe incomplète conservera les points acquis.

### Art-5 Structure du jeu

#### 5.1) Formation en jeu

5.1.1 - Il doit toujours y avoir 3 joueurs en jeu par équipe pendant un match de 3x3.

#### 5.2) Positions

5.2.1 - Il n'y a pas de fautes de position mais, au moment de la frappe du ballon par le serveur, chaque équipe doit être placée à l'intérieur de son propre camp - à l'exception du serveur.

### 5.3) Rotation au service.

5.3.1 - Lorsqu'une équipe gagne le droit de servir, un nouveau joueur de cette équipe effectuera le service et ce, dans un ordre de rotation défini en début de set et respecté tout au long de ce set. Chaque joueur sert donc en suivant cet ordre de rotation. En cas d'erreur de rotation, le service sera à refaire par le joueur qui devait l'effectuer et les points éventuellement marqués par l'équipe fautive seront annulés.

### 5.4) Remplacement des joueurs.

5.4.1 - Il est possible d'avoir un 4ème joueur dans son équipe.

5.4.2 - Il pourra être fait exception en cas de blessure. Un joueur blessé ayant bénéficié de cette exception de remplacement ne pourra plus participer au jeu au cours de la même phase du tournoi.

5.4.3 - Après avoir été utilisé dans une équipe, un remplaçant ne peut plus participer au jeu dans aucune autre équipe.

### 5.5) Échauffement avant le début du match.

5.5.1 - Les équipes sont tenues de s'échauffer hors terrain avant leur match. Elles disposeront d'une période d'échauffement de 5 minutes au filet avant chaque match.

## Art-6 Actions de jeu

### 6.1) Touches de balle.

6.1.1 - Pour le tournoi 3x3, le règlement F.F.V.B indoor sera appliqué pour le nombre de touches de balle et la caractéristique de celles-ci.

### 6.2) Pénétration sous le filet.

6.2.1 - Un joueur peut pénétrer dans l'espace et le terrain adverses dans la mesure où il ne gêne pas l'équipe adverse dans une action de jeu.

6.2.2 - Du fait de la règle 5.2.1, un joueur peut librement passer sous le filet pour ramener dans son camp un ballon ayant franchi le filet hors mire suite au contact de l'un de ses partenaires, sous réserve que le ballon revienne dans son camp également hors mire.

## Art-7 Interruptions

### 7.1) Changements de terrains.

7.1.1 - Les équipes changent de camp tous les 7 points totalisés au score des deux équipes. L'arrêt de jeu dû à la rotation ne doit pas dépasser 30 secondes.

### 7.2) Interruption sur blessure.

7.2.1 - Si un joueur blessé ne peut reprendre le jeu rapidement et qu'il n'est pas possible de procéder à un remplacement exceptionnel (cf. article 5.4.1), il sera accordé un temps de récupération de 3 minutes.

7.2.2 - Cette procédure n'est valable qu'une fois pour le même joueur dans un même set ; si le joueur doit à nouveau interrompre le match suite à sa blessure et qu'il ne peut pas être remplacé, son équipe est alors déclarée forfait.

### 7.3) Interruptions exceptionnelles.

7.3.1 - En cas d'interruption due à des conditions exceptionnelles (intempéries fortes, matériel défectueux, etc.), l'organisateur prendra les décisions utiles au bon déroulement de l'épreuve. Les scores enregistrés à l'interruption restent acquis.

## Art-8 Arbitrage

### 8.1) Arbitrage.

8.1.1 - Les matchs se font en auto-arbitrage. Le score devra être annoncé à voix haute et audible après chaque point, par les deux équipes qui s'affrontent.

### 8.2) Litiges.

8.2.1 - Les deux équipes s'opposant veilleront à appliquer le bon sens pour une entente compétitive mais juste pendant le match – fair-play ; de ce fait, en cas de désaccord, elles préféreront rejouer un point litigieux sans discuter.

8.2.2 - En cas de litige sur l'application des lois et en l'absence d'arbitre, le litige pourra être porté à la connaissance de l'organisation qui prendra une décision.

8.2.3 - En cas de litiges répétés au cours d'un même match, une équipe peut demander un arbitre.

### 8.3) Résultats.

8.3.1 - Lorsqu'un match se termine, les équipes feront les résultats du match à la commission sportive pour enregistrement.

8.3.2 - Lorsqu'un match éliminatoire se termine – à partir des 1/8e de finale le cas échéant – l'équipe sortant vainqueur du match fera parvenir la feuille de match à la commission sportive pour enregistrement.

#### 8.4) Réclamations.

8.4.1 - Les réclamations éventuelles ne seront étudiées que si elles sont portées à la connaissance de l'organisateur (commission sportive) au plus tard 15 minutes après l'affichage des résultats.

#### Art-9 Formule sportive

##### 8.1) Déroulement sportif.

8.1.1 - Le déroulement sportif (composition des poules, nombre de poules, tableaux, etc.) sera définitivement établi au début de chaque tournoi par les organisateurs en fonction du nombre d'équipes engagées et des contraintes locales.

8.1.2 - Pour des raisons exceptionnelles et pour le bon déroulement du tournoi (intempéries, retard important dans le déroulement, etc.), la commission sportive de l'organisation pourra modifier à tout moment la formule sportive.

8.1.3 - Détails du déroulement sportif sous réserve de validation.

Toutes les équipes s'affrontent en poules lors de la première phase. Ces poules donnent lieu au classement de chaque équipe dans les tableaux, principal et secondaire.

8.1.3.1 - première journée : le samedi matin, les équipes s'affrontent en poule de 4 pour la première phase; les deux premières équipes se qualifient pour le tableau principal et les deux autres pour le tableau secondaire. Le samedi après-midi, les équipes s'affrontent en poules de 3 pour le tableau principal et en poules de 4 pour le tableau secondaire. Le classement de ces poules définiront l'accession en 1/8ème de finale pour le tableau principal et en 1/16 de finale pour le tableau secondaire. S'en suit avec les 1/4, 1/2 et finale pour le tableau principal et les 1/8, 1/4, 1/2 et finale pour le tableau secondaire.

8.1.3.1 - deuxième journée : le dimanche matin, selon la formule adaptée au nombre d'équipes, les équipes s'affrontent en poule de 4 pour la première phase; les deux premières équipes se qualifient pour le tableau principal et les deux autres pour le tableau secondaire. Le dimanche après-midi, les équipes s'affrontent en poules de 4 pour les deux tableaux. À la suite, les deux premières équipes de chaque poule se qualifient pour la suite du tournoi. Les équipes s'affrontent en poules de 3. Les deux premières équipes de chaque poule se qualifient pour la suite du tournoi. Le classement de ces poules définiront l'accession en 1/16ème de finale pour le tableau principal et le tableau secondaire. S'en suit avec les 1/8, 1/4, 1/2 et finale. Tous les matchs sont éliminatoires, et seuls les 1/4 de finale comptent pour des matchs de classement.

#### Art-10 Prize money et lots

##### 10.1) Prize money.

10.1.1 - Pour l'édition 2025, le prize money est fixé à 1200 euros pour 48 équipes inscrites maximum par genre.

10.1.2 - Dans le cas idéal d'une répartition équitable du nombre d'équipes inscrites (48 équipes par genre maximum), un prize money de 600 euros pour les premiers et 300€ pour les deuxièmes seront attribués par genre.

10.1.2.1 - Le prize money sera ré-adapté au prorata du nombre d'équipes inscrites par genre.

##### 10.2) Lots.

10.2.1 - Des lots seront offerts aux 3ème du tableau principal et aux 3 premières équipes du tableau secondaire.

#### Art-11 Divers

11.1 - Toute personne ne respectant pas le présent règlement risque le déclassement et l'exclusion du Tournoi.

11.2 - Le MONTPELLIER BEACH VOLLEY (organisateur) décline toute responsabilité quant aux vols qui pourraient survenir pendant la manifestation. En cas d'accident corporel, tout joueur doit prendre contact avec l'organisation.

11.3 - L'organisation du tournoi se réserve le droit de modifier le déroulement du tournoi en fonction d'impératifs dus aux conditions météorologiques ou toute cause qu'elle jugera utile.

11.4 - Les joueurs autorisent la prise et l'utilisation de photos par les membres de l'organisation.

11.5 - Le MONTPELLIER BEACH VOLLEY autorise les joueurs et joueuses à porter les couleurs de leur sponsor.

#### Art-12 Conduites incorrectes

##### 12.1) Conduites des joueurs.

12.1.1 - Les participants doivent se conduire respectueusement et courtoisement dans un esprit de fair-play à l'égard des adversaires, du public et de toute personne membre de l'association, des bénévoles de l'organisation.

12.1.2 - Les manquements à la règle 12.1.1 pourront faire l'objet de sanctions prises par l'organisation (avertissements, perte du match, rétrogradation, exclusion du tournoi).